



## Compte-rendu CTL du 22/06/2022

Un CTL s'est tenu le mardi 22 juin à la cité administrative d'Avignon. FO DGFIP 84, représenté par Christian PERNOT, a décidé d'y siéger conformément à sa conception de la défense des revendications des collègues. Pour notre syndicat, cette participation était nécessaire afin de dénoncer la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité.

Avant de débiter la séance, la liminaire suivante a été lue :

« Monsieur le Président,

Les élections présidentielles et législatives viennent de s'achever. Pendant cette période électorale, la Confédération Force Ouvrière a régulièrement rappelé sa liberté et son indépendance vis-à-vis des partis politiques.

FO DGFIP 84 tient à souligner aujourd'hui l'attachement de notre syndicat à la charte d'Amiens, adoptée en octobre 1906 qui indique que, « dans l'oeuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires.... »

Ce rappel étant fait, c'est sur cette base que nous réaffirmons nos revendications et, en particulier, celles concernant l'augmentation de notre traitement indiciaire, le rétablissement d'une fiscalité plus progressive mettant à contribution les hauts revenus et les revenus financiers ainsi que le maintien d'une Fonction publique sous Statut et le maintien d'un service public républicain.

FO DGFIP 84 continuera de défendre sans relâche les missions de la DGFIP et les intérêts matériels et moraux des personnels. Nous réaffirmons l'utilité sociale, économique, budgétaire et démocratique de toutes nos missions.

Pour revenir à l'ordre du jour, FO DGFIP 84 réaffirme que la formation présentielle doit rester le mode privilégié d'organisation des stages, le distanciel doit présenter un caractère exceptionnel.

Par ailleurs, notre organisation rappelle son opposition à la mise en place du nouveau Réseau de Proximité dans notre département. Vous allez présenter aujourd'hui deux dossiers relatifs à la création du SIP Nord Vaucluse (siège à Orange et antenne à Carpentras) et SIE Nord Vaucluse (siège à Carpentras et antenne à Orange). Cette énième restructuration illustre ce qu'est le NRP : déconstruction systématique du réseau de proximité de la DGFIP, éloignement

physique des contribuables de nos services et industrialisation des tâches générant monotonie et désintérêt dans l'exercice des missions.

Avec le NRP, la DGFIP engage les personnels dans des mouvements géographiques ou fonctionnels sans tenir compte des inquiétudes et des frustrations engendrées par cette contre-réforme.

Aujourd'hui beaucoup d'agents sont complètement désabusés et nous constatons la disparition d'un attachement à notre administration ainsi que l'augmentation du stress et de la défiance.

FO DGFIP 84 revendique le maintien des services existants et alerte les collègues sur le risque que les antennes dites pérennes ne tiennent qu'à un fil ! »

## **Ordre du jour**

### **1 Approbation des PV de CTL :**

FO a voté pour l'approbation des PV des CTL du 14 avril 2021, 29 octobre 2021, huit novembre 2021 et 17 mars 2022.

### **2 Formation professionnelle : plan local de formation**

Le bilan de la formation professionnelle 2021, qui n'était pas soumis au vote, a été présenté en même temps que le plan local de formation.

Perturbée par la pandémie, la Direction a indiqué qu'il n'y avait pas eu de formations en présentiel jusqu'en septembre 2021. Elle a rappelé qu'elle disposait d'un vivier de 111 formateurs mais qu'elle en manquait dans le secteur du service public local.

Elle a également constaté une augmentation de l'absentéisme aux stages. A l'avenir, des justificatifs seront demandés pour annuler la participation à un stage. Pour FO DGFIP 84, ce phénomène peut notamment s'expliquer par l'accumulation de la masse de travail sur les bureaux qui dissuade des collègues d'assister à des stages.

En ce qui concerne les préparations au concours à la DDFIP de Vaucluse, il y a 37 inscrits en 2022 contre 55 en 2019. Pour FO, cette diminution du nombre d'inscrits s'explique par le manque d'attractivité des concours. En effet, à la contrainte d'un éloignement lié à la formation initiale vient s'ajouter la difficulté de réintégrer le département dans le cadre des mutations. Dans notre département, cette tendance concerne particulièrement le concours de contrôleur interne normal.

Au plan national, nous avons appris que le nombre de candidats au concours commun de catégorie C avait baissé de 3,8 % en 2021.

D'une manière générale, pour FO, nos métiers attirent moins de candidats car les rémunérations proposées sont notoirement insuffisantes.

FO DGFIP 84 a constaté qu'un nombre croissant de formations était proposé en e-learning. Pour la délégation, les stages doivent être proposés au plus près des agents et en présentiel. Les stages en présentiel doivent constituer la règle, particulièrement pour les formations métiers. De plus, les agents qui effectuent des formations à distance doivent pouvoir bénéficier du temps nécessaire à leur suivi. C'est la raison pour laquelle FO a demandé que les formations à distance soient posées dans SIRHIUS.

S'agissant de l'organisation des stages en 2022, la délégation a appris qu'une nouvelle application relative au suivi des défaillants serait prochainement déployée au SDIF, SURF. FO a fait remarquer qu'elle serait utilisée par les collègues avant de suivre les formations et a demandé que les stages soient organisés avant le déploiement de SURF au SDIF.

FO a approuvé le plan local de formation.

Les autres points évoqués lors du CTL n'étaient pas soumis au vote.

### **3 Déploiement du parcours apprenant compétences numériques**

Il correspond à un projet d'acculturation des agents au numérique. Il comporte deux phases, l'une d'auto-évaluation en ligne et l'autre de formation personnalisée sur la base des résultats communiqués par les agents.

FO a demandé si les résultats de ces auto-évaluations étaient secrets et la Direction nous a précisé qu'ils étaient anonymisés.

### **4 Travaux préparatoires aux opérations NRP au 01/01/2023 :**

Ces travaux concernent le SIP Nord Vaucluse (regroupement SIP Orange et SIP Carpentras, siège à Orange) et le SIE Nord Vaucluse (regroupement SIE Carpentras et Orange, siège à Carpentras).

D'une manière générale, FO DGFIP 84 a rappelé son opposition au NRP qui mène à la destruction du réseau de proximité de la DGFIP.

Au plan immobilier, les agents de l'antenne du SIE Nord Vaucluse resteront installés dans leurs locaux actuels à Orange.

S'agissant du SIP, la Direction prévoit d'installer de sept à neuf agents de l'ex- SIP de Carpentras à Orange. Cette installation se ferait dans les locaux de l'ancienne trésorerie d'Orange. FO DGFIP 84 a souligné que, si un tel projet était mis en œuvre, les agents de Carpentras transférés seraient contraints de réaliser des trajets beaucoup plus longs pour se rendre sur leur lieu de travail. Au-delà de la fatigue générée par la route, la délégation a insisté sur l'augmentation du prix de l'essence, dont le coût ne sera pas compensé par les primes de restructurations. De plus, elles ne sont versées qu'une fois.

FO a rappelé que les antennes dites pérennes ont une existence garantie, pour l'instant, jusqu'en 2026. La délégation a souligné le fait que le SIP Carpentras allait perdre de sept à neuf agents et que son encadrement serait également restreint puisque la future antenne perd également un cadre A.

Pour FO, avant même de fonctionner, l'antenne du SIP de Vaucluse Nord est déjà asséchée d'une partie de son personnel.

D'une manière générale, la mise en place des services fusionnés dans le cadre du NRP conduit à des réductions d'effectifs très rapidement. A l'issue du mouvement de mutations du mois de juin, il manque deux agents B et deux agents C au SIP Sud Vaucluse. Cette année, cette tendance est aggravée par les déficits d'effectifs en catégorie A, B et C constatés après les mouvements de mutations.

## **5 Retour d'expérience médiation de projet SGC de Vaison la Romaine**

Pour l'administration, cette médiation avait pour objet de permettre aux cadres et futures agents du SGC de Vaison la Romaine de se projeter dans l'avenir et de réfléchir aux modalités de fonctionnement du nouveau collectif de travail.

Pour FO DGFIP 84, la mise en place des SGC dégrade les conditions de travail des agents. Dans les SGC comme dans les SIP ou SIE fusionnés, la charge de travail augmente et les effectifs diminuent.

## **6 Questions diverses :**

La délégation a demandé si les vélos électriques stationnés à la cité administrative d'Avignon, achetés avec le budget participatif, pouvaient être utilisés pour des trajets privés. La Direction a répondu par la négative.

Par ailleurs, FO a demandé l'achat de climatisations portatives et de ventilateurs pour les différents sites du département. Il s'agit de pouvoir dépanner les services dont la climatisation tomberait en panne. Ces achats pourraient se faire sur le budget CHS CT au besoin.

Aux mois de septembre et octobre, le SDIF Avignon sera chargé d'assurer un accueil pour les questions relatives à la taxe foncière. Cette mission est effectuée dans les locaux du SIP Avignon. FO a demandé que la personne qui l'effectue puisse bénéficier du temps nécessaire pour prendre sa pause méridienne avant de reprendre ses tâches dans son service l'après-midi.

Lors du CTL du 13 mai dernier, FO avait interrogé la Direction sur le remplacement de l'agent chargé du suivi des hébergés au SGC de Vaison la Romaine. Il est récemment parti à la retraite. Lors de cette réunion, la Direction nous avait expliqué que la mission serait progressivement basculée vers des tiers. Toutefois, FO a demandé des précisions sur la réglementation lors du dernier CTL. Nous nous sommes aperçus que les transferts de dossiers hébergés étaient limités. Pour FO-DGFIP 84, ils ne peuvent justifier une suppression de poste à Vaison la Romaine.